

Les trésors de Jean-Pierre Cuendet

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **12 (1982)**

Heft 6

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

tivement au chiffre indiqué par notre lectrice.

Quant au gaspillage et du manque d'organisation, il faut relever qu'il est certain que certaines investigations se font à double, mais il n'est pas facile, pour les caisses maladie, de les détecter toutes. L'assuré devrait collaborer en s'opposant lui-même à ce que des analyses ou des radios se fassent à double. Les caisses sont organisées pour veiller au respect de la notion de traitement économique, c'est-à-dire qu'elles disposent de statistiques sur le coût moyen d'un cas de maladie par spécialiste, qu'elles comparent les factures qu'elles reçoivent avec ces coûts et qu'elles dénoncent les abus. Un même contrôle devrait pouvoir se faire pour les factures de pharmacie, pour détecter les médecins qui ont tendance à faire des ordonnances «à rallonges». Mais cela demanderait un appareil administratif très important dont le coût dépasserait peut-être les économies à réaliser. Et il ne faut pas mettre toute la responsabilité du coût actuel de la santé sur le dos de certains médecins et hôpitaux. Certains assurés, qui en veulent pour leur argent, et qui agissent en conséquence, y sont aussi pour quelque chose.

Enfin, il faut citer comme cause de l'augmentation des cotisations la diminution des subsides fédéraux aux caisses maladie. Si l'on veut un jour pouvoir stopper ou freiner l'accroissement des dépenses de santé et maintenir les cotisations à un niveau supportable, il faudra qu'aussi bien les dispensateurs de soins que ceux qui les reçoivent fassent preuve de modération.

Quant aux personnes qui n'ont pour seule ressource que l'AVS, il est vrai qu'après avoir payé leurs cotisations et leur loyer, il ne leur reste pas beaucoup d'argent pour vivre. Mais c'est pour celles-là que les prestations complémentaires ont été instituées en 1966. Il ne faut pas craindre de les demander, car c'est un droit et non une charité. Les personnes qui en bénéficient n'ont certainement pas des ressources mensuelles confortables, mais elles ont à faire face à peu d'imprévu, car elles n'ont pas de cotisations d'assurance maladie à payer et le crédit annuel à leur disposition (quotité disponible) permet de leur éviter des dépenses relatives à un traitement dentaire, à un régime alimentaire ou à des participations et franchises de leur caisse maladie. Certains bénéficiaires reconnaissent d'ailleurs qu'ils n'ont pas toujours eu cette sécurité financière lorsqu'ils étaient encore en activité.

G. M.

Les trésors de Jean-Pierre Cuendet

J'ai longuement hésité avant de vous présenter ces deux cartes: *Ainés* s'adresse en premier lieu à des lecteurs de langue française!

En fait, ces deux scènes pleines de douceur et de tendresse pourraient très bien se situer à notre époque. Pourtant, aux bottines, on remarque que ces vues ont été prises au début du siècle.

Ces petits montagnards respirent la santé, tout comme leurs biquettes qui fixent sérieusement l'objectif. Et le cadre alpestre est reposant.

De telles cartes nous rappellent notre jeunesse où nous allions souvent nous promener dans une montagne encore sauvage, quasiment sans rappel de civilisation. Il n'y avait pas besoin de monter très haut pour se sentir vraiment souverain, léger, joyeux et en communion avec la nature.

Vous souvenez-vous de ces ruisselets dont l'eau avait une saveur toute particulière, pleinement désaltérante; de ces névés en pente où l'on mouillait conscienseusement nos fonds de pantalons; de ces alpages où l'on était accueilli avec chaleur parce que, à force d'heures de marche, l'on était les premiers visiteurs depuis une semaine ou deux; de ces bouquets merveilleux que l'on rapportait à la maison, généralement flétris parce que serrés longuement dans les mains?

Aujourd'hui, mon propos n'est pas de geindre sur notre mode de vie actuel, mais de rappeler combien la montagne de notre jeunesse était belle et exaltante: on devait la conquérir à la force des mollets et des poumons.

Ces petits pâtres et ces chèvres nous remémorent ces souvenirs et nous apportent une bouffée d'air frais.

